

République
française

Département de la
Seine-Saint-Denis

MAIRIE DE
BAGNOLET



Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Téléphone : 01 49 93 60 00
www.ville-bagnolet.fr

Le Maire

Bagnolet, le 25 juillet 2014

Monsieur Michel LEON
Président de l'Association des Sans Radio de
l'Est Parisien
15, avenue de la Dhuis
93170 BAGNOLET

Monsieur le Président, *Cher Michel,*

Suite à notre échange, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copies des courriers adressés au Président de Radio France et à celui du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

J'adresse également mon courrier aux maires et parlementaires engagés aux côtés de votre association.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Tony Di Martino
Le Maire *Di Martino*

Pièces jointes : 2 courriers

République
française

Département de la
Seine-Saint-Denis



Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Téléphone : 01 49 93 60 00
www.ville-bagnolet.fr

Le Maire

Bagnolet, le 25 juillet 2014

Monsieur Mathieu GALLET
Président du Groupe
Radio France
116, avenue du Président Kennedy
75220 PARIS CEDEX 16

Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement, l'Association « les Sans Radio de l'Est Parisien » se mobilise depuis plus de 10 ans pour que les 40 000 foyers de Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Paris 19^{ème} et Paris 20^{ème} puissent recevoir, dans de bonnes conditions, les 7 stations de Radio France.

Des actions en justice, couronnées de succès à l'encontre de la société Tower Cast, n'ont malheureusement pas permis d'aboutir à une solution satisfaisante.

Aujourd'hui, une issue est possible : depuis quelques semaines, la Radio Numérique Terrestre est lancée.

Bien que Radio France n'y participe pas, le Multiplexe qui lui a été réservé est toujours disponible et les équipements permettant de diffuser les ondes de Radio France existent et sont inutilisés.

Je me permets donc de soutenir la demande de rendez-vous formulée par les responsables de l'association « les Sans Radio de l'Est Parisien » afin d'exposer à vos équipes leurs propositions en vue de permettre aux habitants de bénéficier de la continuité du service public de radiodiffusion.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Tony Di Martino
Le Maire

Adresser la correspondance à Monsieur le Maire

République
française

Département de la
Seine-Saint-Denis



Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Téléphone : 01 49 93 60 00
www.ville-bagnolet.fr

Le Maire

Bagnolet, le 25 juillet 2014

Monsieur Olivier SCHRAMECK
Président du Conseil Supérieur de
l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39 – 43 Quai André Citroën
75739 PARIS CEDEX 15

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Association « Les Sans Radio de l'Est Parisien » se mobilise depuis plus de 10 ans pour que les 40 000 foyers de Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Paris 19^{ème} et Paris 20^{ème} puissent recevoir dans de bonnes conditions les 7 stations de Radio France. Des actions en justice, couronnées de succès à l'encontre de la société Tower Cast, n'ont malheureusement pas permis d'aboutir à une solution satisfaisante.

Aujourd'hui, une issue est possible : depuis quelques semaines, la Radio Numérique Terrestre est lancée.

Bien que Radio France n'y participe pas, le Multiplexe qui lui a été réservé est toujours disponible et les équipements permettant de diffuser les ondes de radio France existent et sont inutilisés.

Une solution peut être enfin trouvée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir appuyer la démarche de l'Association auprès de Radio France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Tony Di Martino
Le Maire

Adresser la correspondance à Monsieur le Maire